



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires, d'optique et d'appareillage

Question écrite n° 48746

## Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la nécessité qu'il y aurait d'améliorer le niveau de remboursement de certaines prestations médicales telles que la lunetterie, les prothèses dentaires et auditives. Selon les dernières estimations, les comptes de la sécurité sociale devraient laisser apparaître un excédent de 13,5 milliards de francs pour l'année 2000. Sans méconnaître l'impérieuse nécessité d'affecter une partie de ces excédents au fonds de réserve pour les retraites, il y aurait lieu de mettre à profit le redressement de la situation de la sécurité sociale pour améliorer le remboursement de prestations médicales peu ou mal remboursées, ce qui est en particulier le cas pour la lunetterie et les prothèses dentaires et auditives. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions en ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48746

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2000, page 4117